

CALENDRIER DE COLLECTES

Saint-Adolphe-d'Howard

Secteur **1-BLEU**



- Recyclage (bac vert)
- Organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir)
- Encombrants
- Aucune collecte de déchets

DÉCEMBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 [▲]	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

2023

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
1	2	3	4	5 [⊗]	6	7				1	2	3	4			1	2	3	4							1			
8	9	10	11	12 [⊗]	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8		
15	16 [▲]	17	18	19	20	21	12	13 [▲]	14	15	16	17	18	12	13 [▲]	14	15	16	17	18	9	10 [▲]	11	12	13	14	15		
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22		
29	30	31	26	27	28	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30										
<i>Collecte supplémentaire de recyclage le 5 janvier. Le bac brun sera collecté le 12 janvier.</i>																													
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
	1 [⊗]	2	3	4	5	6					1	2	3						1			1	2	3	4	5			
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2 [⊗]	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12		
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19		
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26		
28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31								
<i>⊗ Déposez les encombrants le 1^{er} mai au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 2 ou 3 mai.</i>														<i>⊗ Déposez les encombrants le 2 au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 3 ou 4 ou 5 juillet.</i>															
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
					1	2	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4							1	2
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9		
10	11	12	13	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	12	13	14	15	16	17	14	15	16					
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	24	25	26	27	28	29	30	21	22	23									
24	25	26	27																28	29	30								
																					31								



Les dates des collectes du 4 septembre au 31 décembre seront communiquées au printemps 2023

INFO-COLLECTE



1 855 PDH-RECY ou 450 229-8052
 infocollecte@mrcpdh.org
 www.lespaysdenhautrecyclent.com



Vous cherchez où disposer d'une matière ?



Avec l'application gratuite *ça va où?*, on sait où ça va!
<https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>





RECYCLAGE	COMPOST	DÉCHETS	ENCOMBRANTS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ C'est un contenant? ✓ C'est un emballage? ✓ C'est un imprimé? <p>ÇA VA DANS LE BAC VERT!</p> <p>PAPIERS ET CARTONS PROPRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revues, journaux, circulaires ✓ Enveloppes et sacs de papier ✓ Boîtes de jus et de lait ✓ Boîtes d'œufs <p>PLASTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo ✓ Bouchons et couvercles ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué ✓ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires <p>VERRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenants et bouteilles (consignés ou non) peu importe la couleur. <p>MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes de conserve ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium ✓ CANNETTES de boissons 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ça se mange? ✓ C'est en papier ou en carton? ✓ C'est un résidu de jardin? <p>ÇA VA DANS LE BAC BRUN!</p> <p>RÉSIDUS ALIMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table ✓ Coquilles d'œufs ✓ Produits laitiers ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles ✓ Filtres à café, sachets de thé <p>RÉSIDUS VERTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées ✓ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois <p>PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes à pizza ✓ Assiettes de carton ✓ Essuie-tout et mouchoirs ✓ Papiers et cartons cirés <p>AUTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cheveux, poils, plumes ✓ Nourriture pour animaux ✓ Boules agglomérées de litière à chat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce n'est pas réutilisable? ✓ Ce n'est pas recyclable? ✓ Ce n'est pas compostable? <p>ÇA VA DANS LE BAC NOIR!</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Couches ✓ Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...) ✓ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles d'assouplissant ✓ Sacs de croustilles et emballages de barres tendres ✓ Litière pour chat (sans déjection) ✓ Ampoules (sauf fluocompacte) ✓ Plastiques non numérotés ✓ Plastiques avec chiffre 6 ✓ Porcelaine, pyrex non récupérables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce n'est pas réutilisable? ✓ Ce n'est pas un RDD ou CRD ? ✓ Ce n'est pas un appareil électronique (TV, ordinateur...)? <p>✓ Meubles</p> <p>✓ Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants)</p> <p>✓ Appareils électriques (aucun appareil électronique)</p> <p>✓ Fournaies vides</p> <p>✓ Réservoirs d'eau chaude</p> <p>✓ Tapis</p> <p>✓ Matelas et sommiers</p> <p>✓ Fauteuils et divans</p> <p>La collecte est réalisée 4 fois/an.</p> <p><i>Avant de placer des matières, assurez-vous qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons à des organismes, etc.).</i></p> <p><i>Certaines matières ne sont pas ramassées, soit en raison de leur contenu potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement (piles, peinture, RDD, etc.), ou que leur traitement et leur valorisation suivent d'autres voies de recyclage (pneus, appareils électroniques, matériaux de construction/rénovation/démolition, etc.).</i></p>

ÉCOCENTRE

1440, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard



- ✓ Résidus domestiques dangereux (RDD) dans les contenants d'origine (piles, peinture, huile, colle, solvant, chlore, essence et tous les produits identifiés avec un octogone rouge dans lequel on retrouve un pictogramme)

- ✓ Arbres et arbustes 4 pi. longueur x 6 po. circonférence (pas de souche)

- ✓ Résidus verts
- ✓ Appareils électriques et électroniques
- ✓ Électroménagers
- ✓ Métaux
- ✓ Pneus

Une preuve de résidence sera exigée.

- ✓ Matériaux secs, de construction, rénovation et démolition (bois, gypse, bardeaux, laine minérale, les vitres de fenêtre, etc.)

Pour les matériaux secs, des frais de 40 \$/verge cube sont exigés aux entrepreneurs.